

Métabolites de pesticides | Des petits nouveaux dans l'eau ?

L'Anses vient de publier le rapport présentant les résultats de sa campagne nationale de mesure des polluants émergents dans l'eau destinée à la consommation humaine. Elle y traque la présence de composés chimiques qui ne sont pas ou peu recherchés lors des contrôles réguliers.

Sans grande surprise, le rapport confirme la contamination de la ressource en eau brute comme traitée par les pesticides et encore plus par leurs métabolites.

En élargissant la focale et grâce à l'amélioration de techniques de laboratoires, l'Anses vérifie la présence de plusieurs composés qui n'étaient pas détectés jusqu'alors. C'est ainsi qu'est mise en lumière la présence d'un métabolite du chlorothalonil, le chlorothalonil R471811, dans plus de la moitié des échantillons (fréquence de quantification de 60 % en eau brute et de 57 % en eau traitée). Pire, il dépasse même la limite de 0,1 µg/L dans plus d'un tiers des échantillons ; limite au-delà laquelle l'eau potable devient non-conforme.

D'une manière générale, la totalité des eaux brutes et eaux traitées prélevées en Bretagne contient au moins un pesticide ou métabolite. **La fréquence de non-conformités en eaux traitées est aussi la plus élevée au niveau national en Bretagne : 92%, contre 76% en Hauts de France, deuxième région la plus touchée.**

Si jusqu'à présent les filières de traitement par charbon actif ou leur renforcement, ont permis aux producteurs d'eau potable de se défaire d'une grande partie des métabolites, le cas du chlorothalonil est particulier. En effet, ses métabolites ne sont que très mal retenus par les charbons actifs ou ces derniers montrent rapidement leurs limites, demandant à être renouvelés plus fréquemment. Seuls les procédés de nanofiltration ou d'osmose inverse semblent être efficaces mais à quel coût !

Encore une fois, les composés ne se sont considérés que les uns à côté des autres. Or dans seulement 23 % des échantillons d'eau traitée, il n'est retrouvé aucun pesticide ou métabolite ; quand dans 10 % d'entre eux, plus de 10 en sont retrouvés (maximum 28). **Quid des effets cocktails ?**

Sans parler des dépassements multiples ; en effet, si la plupart des non-conformités sont dues à un seul composé, 23 % d'entre elles ont pour responsables plusieurs composés (jusqu'à 10).

Nous l'avions annoncé l'épisode de l'ESA-Métolachlore allait se reproduire.

Qui peut encore croire qu'en autorisant l'utilisation des pesticides, ceux-ci ou leurs métabolites resteront bien sagement dans les parcelles traitées ?

Pas besoin de tout connaître pour agir, le tableau dressé est suffisamment éloquent. Il est urgent que l'État ait le courage de mesures sans regrets : les pesticides de synthèse n'ont pas leur place dans les aires d'alimentations de captages. Les pesticides de synthèse n'ont pas leur place, tout court.